



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 20 décembre 2006

CS - 1.02

Désignation du secrétaire de séance

RAPPORT

Présenté par M. Emile GEHANT

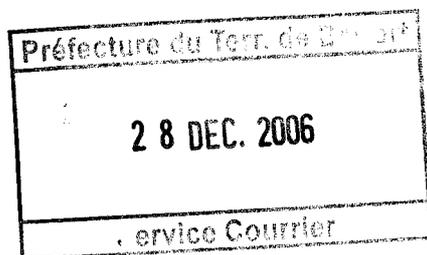
Président

Désignation du Secrétaire de séance

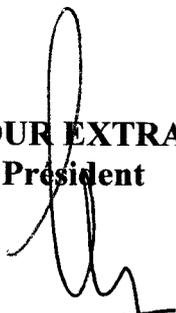
M. le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

Madame Monique DINET est désignée, à l'UNANIMITE, pour remplir ces fonctions.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 28 DEC. 2006, conformément au C.G.C.T.
Dépôt en préfecture le 28 DEC. 2006



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président


Emile GEHANT